

# SORT EN CHALOSSE



*Cun ne soum !*

# sommaire

Le mot du Maire	page 3
Le budget	page 4
La taxe d'aménagement	page 5
Acquisition foncière	page 5
Bon à savoir	page 5
Le personnel communal	page 5
Bâtiments communaux	page 6
Le RPI	page 6
CCAS et CIAS	page 7
La fête des mères	page 8



Le repas du CCAS	page 8
La forêt communale	page 9
La voirie communale	page 9
Le SYDEC	page 10
Le SIVU	page 10
Le SIETOM	page 11
Les Eschourdes	page 12
Communauté de communes	page 13
La vie associative	page 14



La pétanque	page 14
Les aînés	page 15
Les parents d'élèves	page 16
Le relais paroissial	page 17
La gymnastique	page 17
Le basket	page 18
La chasse	page 19
La quille	page 19
La FNACA	page 20
Le cyclo	page 21
Le comité des fêtes	page 21
Les informations pratiques	page 22
L'état civil	page 23



L'équipe de la commission  
**Communication et lien social**  
vous adresse ses meilleurs vœux pour  
cette nouvelle année

## mot du Maire

*Le Conseil Municipal travaille depuis plus de deux ans à la mise en place d'un nouveau document d'urbanisme qui dessinerait l'avenir de la commune. Cela permettrait d'envisager notre développement et les futurs aménagements dont nous avons besoin malgré, et cela est une contrainte, le peu de foncier dont nous disposons. Mais la longue procédure administrative et la réglementation de plus en plus lourde nous imposent notamment la mise en œuvre sur une partie de la commune d'un réseau d'assainissement collectif. Cet investissement qui n'est pas simple compte tenu de l'habitat dispersé, des dénivelés de terrains et des zones inondables pourrait engendrer des coûts importants pour la commune et les administrés.*

*Cela pose surtout la question de la gestion du service des eaux. Comme vous le savez, c'est le syndicat intercommunal des Eschourdes (SIAEP) qui exerce cette*

*compétence pour le titre des communes adhérentes (37 communes, 20 000 abonnés). Depuis 30 ans, le SIAEP a transféré l'adduction de l'eau potable à la SOGEDO, ce contrat arrive à échéance le 30 juin 2012.*

*En ce qui concerne l'assainissement, le syndicat ne s'est pas prononcé sur la mise en œuvre et le choix du mode de gestion de la collecte et du traitement des eaux usées. De ce fait, à ce jour, nous n'avons toujours pas de visibilité sur l'avancement de notre document d'urbanisme.*

*Les enjeux de demain sont ceux de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Il nous faudra trouver une solution technique mais surtout économique.*

*Un grand débat va avoir lieu dans les mois qui viennent et qui ne dépend pas uniquement, vous l'avez compris, des élus de Sort.*

*Quelques notes d'optimisme cependant, avec les récentes acquisitions par la commune, de terrains jouxtant l'école et l'atelier municipal.*

*Une étude globale avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) est en cours. La sécurité étant une priorité, un parking en permettra l'accès ainsi qu'à l'école. L'objectif principal est l'aménagement d'un espace de loisirs qui sera utilisé par les enfants de l'école, améliorant ainsi l'équipement et la capacité d'accueil de la cour. Cette aire de loisirs également ouverte à tous les habitants du village sera équipée de structures pour petits et grands. Personne ne sera oublié.*

*Elisabeth Servieres*

# budget communal

Chaque année au mois de mars, le conseil municipal se réunit pour voter le **budget primitif communal**.

Le dernier jour de ce mois est en effet la date limite pour valider cet acte, ô combien important, pour les communes.

Ce vote est l'aboutissement et la conclusion d'un lourd travail préparatoire de la commission des finances et du maire mais aussi, de la secrétaire de mairie dont l'appui technique est nécessaire aux élus.

Le rôle de la commission des finances est de préparer et d'équilibrer les recettes et les dépenses des différents postes budgétaires, et ce pour les sections de **fonctionnement** et d'**investissement**.

Deux éléments essentiels guident les choix en matière de dépenses, ce sont les **recettes communales** et les **objectifs politiques** du conseil municipal. Ces objectifs politiques sont doubles :

⇒ mettre en place les programmes décidés en début du mandat électoral,

⇒ maîtriser les impôts directs que sont la **taxe d'habitation** (TH) et les **taxes foncières** (TF) sur le bâti et le non bâti.

Cette double volonté oblige parfois la commission des finances à un travail d'équilibriste, dont la maîtrise est le fruit de l'expérience. Depuis le budget 1990 inclus, les

conseils municipaux successifs ont su relever ce défi, **sans toucher aux impôts directs**.

Lors des séances budgétaires, le conseil municipal vote également le **compte administratif** de l'année écoulée, les **taxes communales** (TH et TF) et les **subventions aux associations sortises**.

Le **compte administratif** est l'état, au 31 décembre, des dépenses et des recettes réalisées sur le budget en cours. Il peut donc se trouver bénéficiaire ou déficitaire pour chacune des deux sections, fonctionnement et investissement. Le nouveau budget devra prendre en compte ce résultat et **présenter un parfait équilibre**.

## Budget primitif 2011

### Fonctionnement : 653 298 €

#### ⇒ Dépenses : 653 298 €

Deux articles représentent 81 % des dépenses :

- \* Charges générales (42 %)
- \* Charges de personnel (39 %)

#### ⇒ Recettes : 653 298 €

Deux articles représentent 79 % des recettes :

- \* Impôts et taxes (38 %)
- \* Dotations, subventions et participations (41 %)

### Investissement : 437 578 €

#### ⇒ Dépenses : 437 578 €

Deux articles représentent 80 % des dépenses :

- \* Acquisition foncières (41 %)
- \* Travaux sur les bâtiments communaux (39 %)

#### ⇒ Recettes : 437 578 €

Deux articles représentent 85 % des recettes :

- \* Emprunts (39 %)
- \* Excédents année 2010 (46 %)

## Compte administratif 2011

### Fonctionnement

#### ⇒ Dépenses : 518 404 €

Principales dépenses réalisées en 2011 :

- \* Charges générales (175 031 €)
- \* Charges de personnel (250 147 €)

#### ⇒ Recettes : 699 691 €

Principales recettes réalisées en 2011 :

- \* Impôts et taxes (250 201 €)
- \* Dotations d'Etat et subventions (274 609 €)
- \* Excédent année 2010 reporté (91 329 €)

Soit un résultat positif de 181 287 €

### Investissement

#### ⇒ Dépenses : 177 149 €

Principales dépenses réalisées en 2011 :

- \* Acquisition foncière (64 487 €)
- \* Travaux bâtiments (32 384 €)

#### ⇒ Recettes : 440 702 €

Principales recettes réalisées en 2011 :

- \* Amortissement (32 588 €)
- \* Excédent année 2010 (224 205 €)
- \* Emprunt (170 000 €)

Soit un résultat positif de 263 553 €

## Subventions communales (annuelles)

### Associations

Acca	420 €
Aînés	250 €
Ape	250 €
Colverts pétanque	250 €
Comité des fêtes	2200 €
Cyclo	250 €
Élan chalossais	3700 €
Fnac	250 €
Gym volontaire	800 €

### Divers

Comice agricole :	545 € (0,61€ / habitant)
Centre de loisirs :	490 € (3,50 € / enfant / jour)
Coopérative scolaire :	200 €
Prévention routière :	200 €

## Taxes communales

Les taux des trois taxes communales ont été reconduits à l'identique de l'année dernière, à savoir :

⇒ Taxe d'habitation	: 15,24 %
⇒ Taxe foncier bâti	: 18,59 %
⇒ Taxe foncier non bâti	: 70,42 %

Ces taux sont inchangés depuis 1989

## Dettes communales

La dette communale s'élève à **35 520 €**, montant des annuités (intérêts et capital) des emprunts. Elle représente **3 %** du **compte administratif total 2011**.

Rapportée à la population sortoise, cette dette correspond à une **dépense annuelle** de **38 € / habitant**.

# taxe d'aménagement

## Présentation

La taxe d'aménagement va remplacer de nombreuses taxes d'urbanismes actuelles (TLE – TDENS – TDCAUE).

Elle comporte une part communale instituée par délibération du conseil municipal et une part départementale instituée par délibération du conseil général.

Pour les communes dotées d'un POS, la part communale est instituée de plein droit sauf si renonciation.

La validité de cette taxe est de 3 ans. En ce qui concerne le taux, sa validité est de 1 an.

Le taux de la part communale est fixé entre 1 et 5 %.

Cette taxe permet de financer des projets d'aménagement et sa recette ne peut être inscrite au budget qu'en section investissement.

La délibération devait avoir lieu avant le 30 novembre 2011 pour une application au 1<sup>er</sup> mars 2012.

## Base d'imposition

La taxe est déterminée par une valeur au m<sup>2</sup> de surface de construction et par une valeur par installation et aménagement. Par surface de construction déclarée par le demandeur dans son dossier de permis ou déclaration préalable s'entend la somme des surfaces de planchers, closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment.

## Exonération

Ce nouveau régime comporte des exonérations de plein droit et des exonérations facultatives décidées par délibération du conseil municipal.

## Délibération

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal en séance du 20 octobre adopte la mise en place de la taxe d'aménagement et en fixe le taux à 2,5 %. Pour des informations plus complètes, s'adresser à la mairie.

# acquisition foncière

Ce début d'année 2012, la commune a augmenté sa réserve foncière en acquérant un terrain à bâtir de 1858 m<sup>2</sup> (vert clair) situé derrière l'atelier communal et mis en vente par monsieur Marcel Commariou. La vente a été réalisée pour un montant de 77 000 €. Cette acquisition vient s'ajouter à celle réalisée en 2010 (vert foncé) dans cette même zone créant ainsi un lot continu de 3500 m<sup>2</sup>.



# bon à savoir...

## PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITE

Depuis mai 2009, les demandes de passeport ne doivent plus être effectuées à la mairie de Sort mais à Dax ou Saint-Paul-lès-Dax. Par contre les cartes d'identité se font toujours à la mairie de Sort; à noter que si celle-ci est perdue, son renouvellement coûtera 25 €. Les collégiens de 3<sup>ème</sup>, lycéens et étudiants doivent anticiper leurs demandes de passeport ou de carte d'identité, documents obligatoires pour passer les examens ou participer à un voyage scolaire hors métropole.

## RECENSEMENT MILITAIRE 2012

Les garçons et filles nés en 1996 doivent se faire recenser dans le mois qui suit leur anniversaire. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire à des examens et à la conduite accompagnée.

## ACHATS PETITS MATERIELS

### Mairie :

1 défibrillateur : **1 852 €**  
1 téléphone satellitaire : **460 €**  
guirlandes de Noël : **1 451 €**

### Atelier :

1 tronçonneuse thermique : **499 €**

### Restaurant scolaire :

Mobilier garderie et cantine : **10 981 €**  
Mixeur cuisine : **449 €**

### Cuisine du Moulin :

1 cuisinière à gaz avec four électrique : **556 € TTC**

# personnel communal

Cette année 2011 a connu plusieurs mouvements dans l'équipe des employés communaux :

- ☞ depuis le départ de Bruno Galler en avril, travaillant en collaboration avec Serge Reis et Thierry Vis, se sont succédés Marilyn Michel d'avril à juillet puis Eric Lissalt d'août à septembre et enfin Mathieu Camus.
- ☞ madame Séverine Leroy, aide-ATSEM a quitté la région et de ce fait la municipalité a procédé à un nouveau recrutement. Ce poste est occupé aujourd'hui par Capucine Baës.
- ☞ madame Zeboudj, employée 18 heures par mois pour l'entretien de la salle polyvalente, n'a pas souhaité renouveler son contrat. Ses tâches sont en partie assurées par Evelyne Danhil.

# bâtiments communaux

En 2011, les travaux de réfection et d'aménagement ont concerné les bâtiments suivants

## Les écoles

### Sécurité incendie

Conformément à la législation en vigueur, une alarme incendie a été installée dans la nouvelle classe par l'entreprise Mollon (coût, **453 €**).

### Maternelle

Afin d'améliorer l'aération de la partie sanitaire, l'entreprise Mollon a mis en place une ventilation mécanique pour un coût de **490 €**.

### Primaire

De même pour l'école primaire, l'entreprise Mollon a installé une ventilation mécanique pour un montant de **2 855 €**.

### Restaurant scolaire

Durant ses 10 années de fonctionnement, le lave-vaisselle a effectué plus de 1500 cycles de lavage et ingurgité quelques 110 000 couverts auxquels il redonnait éclat et propreté. Il commençait à s'essouffler et à perdre en efficacité. Son remplacement nécessaire a donc été effectué pour un montant de **1 900 €**.

L'augmentation du nombre d'élèves a entraîné une fréquentation plus importante à la cantine et à la garderie.

Ainsi, il a été procédé à l'acquisition de mobilier pour un montant de **10 981 €**.

## Salle polyvalente

Le système de ventilation des douches, devenu obsolète, n'assurait plus sa fonction. Son remplacement par un matériel mieux adapté a été effectué par l'entreprise Mollon pour un coût de **1 545 €**.

Un nouveau local de rangement a été créé dans le hall d'entrée afin d'y stocker les différents matériels appartenant au Basket, aux Aînés et à la Gymnastique. Le montant de ces travaux est de **2860 €** (entreprises Pierre et Thomas).

Une grosse fuite d'eau a été détectée cet automne au niveau de la conduite principale. Il a fallu intervenir rapidement. L'entreprise Rusalen a effectué ces travaux pour un montant de **2 981 €**.

## Monument aux morts

Les lettres gravées sur le monument aux morts ont été repeintes en rouge par l'entreprise Durin pour un montant de **280 €**.



# RPI Sort-Garrey

## TOUJOURS PLUS !

Témoin de la jeunesse de notre village, notre effectif ne cesse de progresser au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Avec 118 élèves pour la rentrée 2011-2012, la cinquième classe ouverte depuis l'année dernière, reste pleinement justifiée.

L'ancienne cantine scolaire qui avait été rebaptisée "salle des associations", accueille donc à nouveau des élèves, et ce sont des maternelles de grande section et de CP qui profitent de cette quatrième classe à Sort.

L'équipe pédagogique s'est enrichie d'une nouvelle enseignante en la personne de Mme Sylvie Habert.

La répartition des classes est la suivante :

**Emmanuelle Darrosé**, directrice à Sort,

10 élèves en petite section (PS)

17 élèves en moyenne section (MS)

**Sylvie Habert**,

12 élèves en grande section (GS)

12 élèves en cours préparatoire (CP)

**Marie-Line Caubet**,

8 élèves en cours préparatoire (CP)

17 élèves en cours élémentaire 1 (CE1)

**Séverine Lagièrre**,

20 élèves en cours élémentaire 2 (CE2)

**Sandrine Labaigt**, directrice à Garrey,

10 élèves en cours moyen 1 (CM1)

12 élèves en cours moyen 2 (CM2)

Marie-Line Caubet a repris son poste à 75 % en novembre après un congé de maternité. Monsieur Martinez, qui l'avait remplacée à cette occasion, assure 25 % des cours soit 1 jour par semaine.

Emmanuelle Darrosé est également déchargée de deux demi-journées par semaine pour son travail de direction. C'est Julie Lalanne qui assure l'enseignement tous les lundis après-midi et jeudis matin dans la classe de PS - MS.

Aux côtés de Pascale Binetruy, ATSEM auprès des enfants de maternelle, une nouvelle aide-ATSEM, Capucine Baës, a été recrutée pour cette rentrée.

Comme les années précédentes, dans les périodes d'interclasse à la cantine et à la garderie, nous retrouvons Geneviève Aguerre, Yveline Camiade et Evelyne Danhil, aidées par Pascale Binetruy et Capucine Baës. À la commande des fourneaux, notre chef Thierry Seize mitonne les petits plats qui réjouissent petits et grands.

# CCAS et CIAS

## le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission première d'apporter une aide administrative et pratique aux personnes et familles rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités quotidiennes ou des difficultés financières dans le paiement des charges courantes.

Localement, le CCAS de Sort continue de soutenir financièrement les bénéficiaires (téléalarme, aides d'urgence).

Il apporte aussi sa contribution à certains projets de voyages scolaires pour les collégiens et les lycéens, aux associations d'aides aux familles, aux personnes âgées et aux handicapés. Il organise le repas des aînés en début d'année.



## le CIAS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le CIAS du Pays de Mugron se déploie sur les 13 communes du canton de Mugron et Sort en Chalosse. Il propose une solution humanisée de maintien à domicile. Il privilégie l'épanouissement des bénéficiaires par une palette de services adaptés à leurs besoins et préoccupations.

## les services d'aide à la personne

### TELEALARME

Ce système permet à la personne âgée ou handicapée de faire appel à une aide d'urgence en cas de chute, malaise, cambriolage... sans avoir à utiliser son téléphone, mais en appuyant tout simplement sur le bouton d'appel qu'elle doit porter sur elle.

En relais, un boîtier installé sur le poste fixe du téléphone déclenche une alerte au centre des pompiers.

Le pompier de permanence rappelle alors la personne pour vérifier la demande. Si l'appel reste sans réponse, il alerte alors la

personne référente la plus disponible et la plus proche du domicile d'appel.

Si ce dernier appel s'avère infructueux, les pompiers eux-mêmes viennent porter secours 24h/24 et 7 jours/7.

La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Général. La demande est à formuler auprès de la mairie de Sort.

### PORTAGE DES REPAS

Pour bénéficier d'une livraison quotidienne de repas à domicile, **s'adresser à la maison de retraite de Montfort** (formalités administratives, règlement). La livraison au domicile est assurée par des agents de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural).

### AIDE-MENAGERE

Après hospitalisation ou perte d'autonomie à la retraite, certains

organismes financent des heures d'aide-ménagère ou d'auxiliaire de vie à domicile.

Se renseigner directement auprès de sa caisse de retraite (MSA, CRAMA...) ou de sa mutuelle, puis s'adresser au CCAS (secrétariat de la mairie) pour monter le dossier administratif.

L'aide mise en place, il est possible de s'adresser au CIAS.

**Coût annuel du service de téléalarme:**  
115 euros

### Participation du CCAS :

- ▶ 50% de la location pour les **personnes imposables** (soit 57,50 €/an/foyer)
- ▶ depuis 2009, prise en charge à **100%** pour les **personnes non imposables**

## à qui s'adresser

### Téléalarme, allocation personnalisée d'autonomie (APA)

- ▶ CCAS de Sort (secrétariat mairie), 05 58 89 51 02

### Portage des repas

- ▶ Maison de retraite de Montfort, 05 58 56 49 00
- ▶ ADMR, 05 58 98 47 19

### Aide financée par mutuelles, caisses de retraite, ou en sortie hospitalière

- ▶ CCAS (secrétariat de la mairie), 05 58 89 51 02
- ▶ CIAS : [cias.sms@orange.fr](mailto:cias.sms@orange.fr) 05 58 56 23 60

# fête des mères

Le vendredi 27 mai, madame le maire et ses conseillers ont eu le plaisir d'accueillir les mamans au restaurant scolaire, certaines accompagnées de leur conjoint et de leurs jeunes enfants.



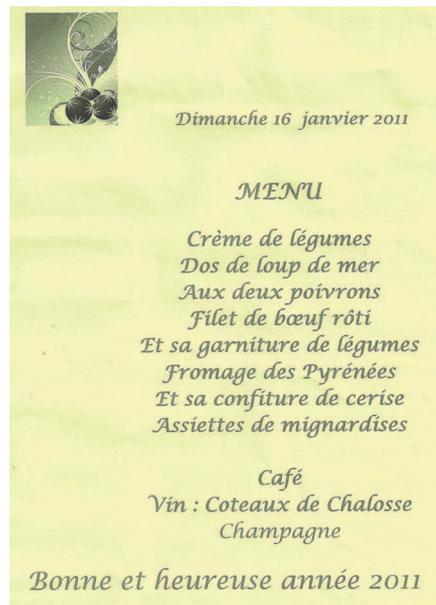
Delphine, Laetitia, Lydie, Sonia, et Vanessa sont les heureuses mamans honorées d'une attention fleurie : Inès, Charlotte, Zoé, Lily et Loreen sont les petites filles qui se retrouveront dans quelques années à glisser sur le toboggan de l'école.



# repas du CCAS

Comme habituellement en début d'année, c'est avec plaisir que madame le maire et son équipe ont invité les aînés à se retrouver au restaurant scolaire pour partager un repas de fête. La table bien mise, les parfums culinaires envahissant la salle, les employés communaux accueillant dans leur rôle de serveur, le mot de bienvenue de madame le maire ; chacun alors a pris place autour de la table pour déguster les mets concoctés par le cuisinier du village. C'est dans une bonne humeur bavarde que s'est déroulé le repas annuel du CCAS. L'animation musicale prévue a manqué, l'accordéoniste malade n'a pas pu entraîner les convives à chanter et à danser. L'année prochaine peut-être...

Merci aux employés pour leur aide, merci aux convives pour leur présence.



# forêt communale

Depuis cet automne, un nouveau garde ONF monsieur Didier Lagrède a pris en charge notre forêt sortoise.

## BOIS

Le 22 septembre, nous avons réalisé une belle vente de bois par appel d'offres à Barcelone du Gers : 121 m<sup>3</sup> de la parcelle 11 ont été vendus à l'entreprise Canadell pour la somme de 17 500 € soit 145 € le m<sup>3</sup> ce qui représente la meilleure vente du SIVU de l'Adour. La commune s'est réservée les houppiers (cimes et branches) afin de pouvoir proposer du bois d'affouage aux sortois.

Suite à la tempête Klaus de janvier 2009, le nettoyage des parcelles 5 et 11 a été finalisé au croque souche (photo). Cette préparation du terrain s'est faite en vue de plantation de chênes début 2012 ; sur une partie de cette parcelle, il y aura une tentative de régénération naturelle.

Depuis deux ans, nous proposons deux modes d'affouage :

- ☞ bois façonné en 2 m et rangé en bord de route, aux prix de 30 € à retirer ou 35 € livré.
- ☞ bois de chauffage coupé à la dimension désirée et fendu, au prix de 45 € à retirer ou 50 € livré.



# voirie communale

## ELAGAGE SUR LES VOIES COMMUNALES

De nombreux propriétaires riverains de voies communales ont reçu un courrier leur demandant de maîtriser les avancées de leur végétation (branches, haies, racines...) sur l'emprise des routes et chemins, afin d'y garantir la sécurité et la commodité du passage. Avant d'entreprendre ces travaux, la mairie doit être informée afin de rédiger et délivrer un arrêté de voirie. Ce document autorise l'occupation du domaine public (intervenants, engins...).

Des panneaux de signalisation temporaire doivent être installés (disponibles à l'atelier communal si besoin).

## GOUDRONNAGE

Concernant le programme de réfection des chemins communaux, cette année le choix s'est porté sur le chemin de Berdoyes. Après un reprofilage et un apport de gravier 0/31, l'entreprise a réalisé un revêtement en tri couche.

Travaux effectués par l'entreprise SARL Lafont à Orthez  
coût : **8 790 €**

La route des Gritchès a été refaite en enrobé. C'est la communauté de communes qui a suivi et financé cette réalisation (entreprise SOROSO, coût : **41 873 €**).

## SIGNALISATION ROUTIERE

De nouveaux panneaux routiers ont été posés sur ces voies récemment bitumées :

- ☞ panneau **STOP** sur les routes de Lebenne et de Berdoyes
- ☞ panneau **RISQUE D'INONDATION ET BOUE** sur la route des Gritchès

Ces indicateurs routiers disposés en rase campagne ont été choisis avec le verso couleur verte pour se fondre dans la nature : entreprise Accès Atlantique pour **1 269 €**

## ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

Les interventions sur les routes, chemins et abords ont été les suivantes :

- ☞ apport de cailloux sur les chemins
- ☞ curage de fossés par l'entreprise Laloubère pour un montant de **1 409 €**
- ☞ fauchage des accotements réalisé par l'agent communal

Au mois de juillet l'entrepreneur Castaingts de Montfort à l'aide de son épareuse a nettoyé le bord des routes avant les fêtes du village. Coût **5 556 €**

## BASSINS DESSABLEURS

Cette année, les bassins dessableurs situés sur les ruisseaux alimentant l'étang ont nécessité un curage. Ces bacs piègent le sable avant qu'il ne se dépose dans l'étang au risque de le combler. Dès qu'ils sont pleins, il faut obligatoirement les vider. Travaux réalisés par l'entreprise Holvoet pour un prix de **1 677 €**.

## PAVE

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics suit son cours. L'objectif est d'obtenir un cheminement praticable par tous, valides et handicapés, autour des bâtiments recevant du public. Le pré-diagnostic a été approuvé. Il comprend une présentation de la commune, le périmètre d'étude (bourg), un état des lieux de l'existant en matière de circulation et la chaîne de déplacement.

Un groupe de concertation a été créé. Il est composé de représentants d'associations sortoises, d'associations d'handicapés, de gestionnaires d'organismes publics et de la commission municipale "voirie". Ce diagnostic présenté au groupe a permis des échanges constructifs.



## LE BUDGET PRIMITIF 2011 se répartit comme suit

### Energie

section de fonctionnement : 13 713 000 €

section d'investissement : 38 594 000 €

### Assainissement non collectif

section de fonctionnement : 528 000 €

Section d'investissement : 62 000 €

Après l'adhésion du Syndicat d'Eau de Mugron début 2011, le SYDEC a souhaité respecter les réalités du terrain en portant la gouvernance à 12 comités territoriaux. Pour mémoire, la commune de Sort en Chalosse est rattachée au comité territorial Eschourdes - Pouillon - Peyrehorade. Afin d'améliorer le fonctionnement des comités territoriaux, après accord du bureau syndical il a été proposé de désigner un rapporteur Eau et un rapporteur Energie par comité. Ces rapporteurs auront en charge avec l'aide du Sydec de convoquer, préparer, et animer ces instances de gouvernance locale.

Durant l'année 2011, Laurent Civel a remplacé Olivier Carbonnière en tant que directeur général des services du SYDEC.

### ECLAIRAGE PUBLIC

Les directives européennes sur l'efficacité énergétique vont entraîner à moyen terme (2015) la suppression de toutes les lampes à vapeur de mercure. Pour les Landes, cela représente 25 000 lampes et va induire la modification des appareillages et dans la majeure partie des cas, le remplacement des foyers lumineux. Le montant total des travaux nécessaires à ces remplacements est estimé à 17 000 000 €.

### SECURISATION DU RESEAU MOYENNE TENSION

Suite à la tempête Klaus, les travaux de reconstruction réalisés par EDF représentent 1126 km et ont engendré la mise en souterrain d'environ 100 km de réseau basse tension. L'ensemble des travaux sera terminé à la fin du premier trimestre 2012. Notre commune a été fortement impactée par ce programme à compter de mi-août pour la mise en souterrain de la moyenne tension (20 000 volts) et l'implantation de nouveaux transformateurs. Des réunions ont eu lieu entre les représentants d'EDF et des élus afin de déterminer le passage le plus judicieux pour ne pas emprunter le centre bourg au risque de détériorer les aménagements effectués en 2008. Les travaux sont bien avancés et les délais devraient être respectés. Sont concernées les routes de Lehitte, Cassiaou, Garrey, Guichot, Ourdize, Gritchès et des Abeilles.

### TRAVAUX SUR LA COMMUNE EN 2011

- ☞ Enfouissement ligne basse tension et implantation de l'éclairage sur les routes de Cambran et de Hinx en vue de l'aménagement futur de l'entrée du bourg
- ☞ Installation de boîtiers de branchement sur les candélabres pour le branchement de guirlandes et motifs lumineux
- ☞ Bilan énergétique des bâtiments communaux avec actions à mener pour des économies d'énergie
- ☞ Contrôle et nettoyage annuel de l'éclairage public

Toujours en cours :

la sécurisation du poste 27 (route de la forêt) prévue initialement fin 2010, a pris du retard pour cause d'indisponibilité de l'entreprise.

### ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

#### **Energie et éclairage public**

La question essentielle qui se pose dans ce domaine concerne le niveau des investissements sur le réseau de distribution publique d'électricité et l'éclairage public, ce qui conduira à une augmentation du montant des emprunts.

#### **Assainissement non collectif**

Pour 2012, l'ensemble des comités territoriaux propose de reconduire les tarifs 2011 :

200 € pour le contrôle de conception et de réalisation

60 € pour le contrôle périodique de bon fonctionnement

# SIVU du Luy



### ETANG

Nous avons vidé les bacs dessableurs mais leurs berges sont dégradées, elles doivent être restaurées :

- ☞ Une étude environnementale (purement administrative) est nécessaire par rapport à la loi sur l'eau
- ☞ Une étude technique sera faite en collaboration avec le technicien du SIVU du LUY

#### **Pour les riverains du Luy**

**Il serait souhaitable d'éviter les plantations systématiques de peupliers (hybrides) et acacias en berge car leurs systèmes racinaires sont peu propices au maintien des berges en profondeur.**

#### **Un renseignement ?**

**Messieurs BERNADET ou MARQUET**

Si besoin :

le Technicien rivières au 06 48 55 77 38

# SIETOM de Chalosse

Nous disposons grâce au SIETOM de trois moyens pour trier nos déchets :

- ☞ les conteneurs pour la collecte des ordures ménagères recyclables (OMR)
- ☞ les points-tri
- ☞ les déchetteries

Le bilan du 1er semestre 2011 montre des améliorations dans notre façon de trier. Les OMR ont diminué de 3,27 % entre 2010 et 2011, passant de 8 492 à 8 224 tonnes. Ceci s'explique par l'utilisation croissante des composteurs pour tous les déchets biodégradables. Au mois de juin, le 8000<sup>ème</sup> composteur a été distribué. Actuellement, 25 % des foyers du SIETOM en sont équipés. La diminution du poids des OMR est également due à l'acheminement des matières recyclables aux points-tri ou dans les déchetteries.

Types de déchets aux points-tri	Tonnages collectés au 1 <sup>er</sup> semestre		Evolution tonnages en %
	2010	2011	
Papier	966	994	+ 2,8
Bouteilles plastiques Briques alimentaires Emballages métalliques	202	228	+ 12,9
Verres	969	1022	+ 5,5

Types de déchets dans les déchetteries	Tonnages collectés au 1 <sup>er</sup> semestre		Evolution tonnages en %
	2010	2011	
Tout venant	1 929	2 182	+ 13,2
Bois	777	808	+ 4
Ferrailles	371	369	- 0,5
Carton	222	238	+ 7,2
Gravats	1224	1776	+ 45
Déchets verts	291	375	+ 28,9

En dehors de tous ces déchets recyclables (voir tableaux), le centre de Caupenne a enfoui durant le 1er semestre 2011, 13 911 tonnes soit 0,8 % de plus par rapport à 2010 pour le seul SIETOM de Chalosse.

Le centre de Caupenne réserve également une capacité de stockage annuel de 24 020 tonnes pour 7 syndicats voisins (SICTOM du Marsan, communauté de communes de Roquefort...). Or seuls 43,52 % de cette capacité sont exploités. Cela semble rassurant d'un point de vue écologique, mais c'est aussi un manque à gagner pour notre syndicat.

## LA NOUVELLE USINE

Opérationnelle depuis décembre 2011, elle rassemble un savoir-faire local mais aussi européen (entreprises allemande, espagnole...).

Très performante techniquement pour le triage des OMR, elle est cependant très sensible.



En effet, les matériaux tels que gravats, matelas ou gros appareils électroménagers introduits dans le circuit de recyclage engendrent des dégâts importants. C'est pourquoi, lors des collectes des OMR les lundis et jeudis matin, ces matériaux-là sont laissés volontairement sur place par les agents du SIETOM.

**Il nous appartient de nous comporter en éco-citoyens responsables !**

Le site [www.sietomdechalosse.fr](http://www.sietomdechalosse.fr) est consultable à volonté

# Eschourdes

## LES ESCHOURDES

Le 10 mars 2011, le syndicat des Eschourdes tenait son assemblée, en présence des représentants de 37 communes et en l'absence de monsieur le sous-préfet et de madame le percepteur de l'agence de l'eau.

Dans son schéma départemental de coopération intercommunale, monsieur le préfet propose que ce syndicat, qui a la double compétence eau et assainissement mais n'assure que la compétence eau, exerce également la compétence assainissement. Dans le cas contraire, ce syndicat serait dissout. Si le syndicat reprend les assainissements gérés par le SYDEC, il devra alors intégrer le personnel du SYDEC affecté à l'assainissement ainsi que les emprunts en cours. Ceci a conduit au lancement d'une étude de faisabilité.

## LE DELEGATAIRE SOGEDO

L'assemblée a fait un audit technique, juridique et financier sur le délégataire, SOGEDO. Il en a résulté des travaux de rénovation sur les réservoirs (châteaux d'eau) de Caupenne, de Nassiet et de Hinx, et des renforcements de réseaux. Un diagnostic a été réalisé sur le respect du contrat signé par la SOGEDO depuis 1982.

## COMPTES ADMINISTRATIFS

Pour les comptes administratifs, sur un budget prévisionnel de 1 059 867 € seuls 542 323 € ont été utilisés. Les recettes se sont élevées à 1 059 780 €. Ainsi l'excédent de fonctionnement a été de 517 457 €.

## LE PROJET DE FORAGE

Pour renforcer le site de Bastennes, deux forages de reconnaissance ont été commandés pour un montant de 56 000 €, en partie financés par l'agence de l'eau. Le premier a été réalisé durant l'été. Dans le cas où l'étude serait positive, le conseil général des Pyrénées Atlantiques participerait au financement du forage de production au prorata du nombre de ses abonnés.

## LE RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DE L'EAU

### Les données techniques

20 006 personnes (soient 9 631 abonnés dont 360 à Sort) sont desservies par la SOGEDO qui a la concession des Eschourdes depuis le 1er juillet 1982. Son contrat s'achèvera le 30 juin 2012.

Sur les 2 704 565 m<sup>3</sup> produits annuellement, 272 498 sont exportés vers deux autres syndicats (Mouscardès et Orthez). 2 432 067 m<sup>3</sup> sont mis en distribution aux abonnés, grâce à 683 km linéaires de réseau. Mais 417 370 m<sup>3</sup> sont perdus. Donc seuls 2 014 697 m<sup>3</sup> sont consommés. Sur ces 2 014 697 m<sup>3</sup>, 1 898 187 sont facturés aux abonnés. La différence est utilisée pour la défense incendie (9 878 m<sup>3</sup>) et le service de la SOGEDO (106 632 m<sup>3</sup>). Le réseau de distribution est efficace à 82,83 % soit 1,83 % de plus que l'année précédente.

### La qualité de l'eau

Sur les 62 prélèvements effectués, 100 % sont conformes aux normes bactériologiques en vigueur.

Sur les 64 prélèvements effectués, 100 % sont conformes aux normes physico-chimiques en vigueur.



### **Notre facture en 2011**

Elle se compose de la façon suivante pour un usager qui consomme 120 m<sup>3</sup>/an

Le prix TTC du m<sup>3</sup> pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>/an est de 1,75 €

Détails	montant (€ TTC)	Différence 2010 / 2011 (%)
Exploitant	86,22	- 1,12
Collectivité	75,26	+ 4,49
Redevance de la pollution domestique	30,06	+14,34
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	7,85	-2,36
TVA	11,00	+ 3,09
<b>Total</b>	<b>210,39</b>	<b>+ 3,04</b>

# communauté de communes Montfort

## LA JEUNESSE A L'HONNEUR

Le N°7 du journal Intercommunal Chalosse 21 consacre un important dossier sur les services développés par la collectivité en direction de l'enfance et de la jeunesse.

**Le pôle petite enfance**, situé près de la maison de retraite à Montfort, a ouvert ses portes le 2 janvier 2012. Il regroupe le relais des assistantes maternelles agréées et le nouveau jardin d'enfants, structure d'accueil collectif de 16 places pour les 2/3 ans. **Ouvert du lundi au samedi**, ce service s'adresse aux familles qui recherchent un mode d'accueil régulier ou occasionnel.

**L'accueil de loisirs** pour les 3/11 ans, ouvert le mercredi et pendant les vacances, connaît toujours un vif succès. Activités manuelles, sportives et sorties sont très appréciées des enfants.



## L'espace jeunes

Il s'adresse aux 12/18 ans et depuis le 4 janvier 2012, il bénéficie d'un local à Montfort. Un espace, encadré par des animateurs, afin de permettre l'échange et la rencontre entre jeunes et pour entreprendre des projets collectifs.



## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : ACTEUR DE L'ECONOMIE LOCALE

Débutés en 2011, les travaux d'extension de la nouvelle zone d'activités économiques, située à Hinx, se termineront au printemps de l'année 2012. 14 lots, à partir d'une surface de 1000 m<sup>2</sup>, sont disponibles à la vente, dès à présent, pour l'installation d'entreprises. Le carrefour d'accès à la zone sera sécurisé avec la mise en place d'un tourne à gauche. Enfin le projet de la future pépinière d'entreprises comportera 4 ateliers et 2 espaces bureaux et permettra aux jeunes entreprises nouvellement créées de louer des locaux à un loyer accessible. Par ces importantes réalisations, la collectivité marque son soutien au développement d'activités économiques et à la création d'emplois sur le canton.



14 lots disponibles pour les entreprises

## DEVELOPPEMENT DURABLE : L'AFFAIRE DE TOUS

Après avoir organisé une journée sur le thème du développement durable en janvier 2011, la communauté de communes s'est engagée avec neuf autres communes du canton, dont **Sort en Chalosse**, sur les achats responsables. Un marché public concernant l'achat de papier et d'enveloppes prenant en compte les considérations sociales et environnementales est lancé pour 2012.

## PROGRAMME VOIRIE 2010/2011

Le programme voirie de la communauté de communes pour l'exercice 2010/2011 a coûté 840 000 € TTC pour 22 022 mètres de route. Un budget important et indispensable pour assurer la sécurité sur l'ensemble des routes des communes du canton. Pour la Commune de **Sort en Chalosse** cela a concerné la route de Griches sur 1350 m pour la somme de 35 011 € HT plus le curage des fossés ( marché global sur la Communauté de Communes).



Pour se tenir informé, le site internet de la communauté de communes : [www.cc-montfortenchalosse.fr](http://www.cc-montfortenchalosse.fr)

# vie associative

Cette année 2011, une nouvelle association (la 14ème) s'est constituée. Son nom "SORT EN COUNTRY" explique bien son activité. Vous l'aurez compris, les sortois pourront pratiquer cette danse régulièrement en semaine.

## CONVENTION

Une convention d'occupation des locaux communaux a été rédigée et soumise à toutes les associations. Celles-ci devront la lire, la compléter et la signer. Cette convention précise plusieurs points essentiels :

- ☞ capacité d'accueil des salles
- ☞ dispositions relatives à la sécurité
- ☞ responsabilité de l'organisateur

Cette convention signée est à retourner dans les plus brefs délais au secrétariat de mairie.

## SUIVI DES LOCAUX

Les utilisations fréquentes et nombreuses de la salle polyvalente et de celle du moulin par les associations et les particuliers nécessitent une coordination dans les planifications et un suivi plus rigoureux dans le respect de ces lieux et du matériel mis à disposition. De ce fait, la municipalité a mis en place un système de garde assuré par les conseillers municipaux eux-mêmes. Deux membres sont désignés pour une durée d'un mois. Leurs coordonnées sont affichées dans la vitrine à l'entrée de la salle polyvalente. Les associations utilisatrices sont invitées à signaler à ces responsables, tout problème, anomalie ou dysfonctionnement constaté lors de leur entrée dans les lieux. Les particuliers locataires d'une de ces salles, sont invités à prendre contact avec les responsables pour établir un état des lieux avant et après location.

## MATERIELS

Dans la salle polyvalente, les tables et les bancs sont désormais stockés dans l'ancien local à ballons, ce qui en facilite la manutention lors des diverses manifestations.

Les ballons et les équipements des associations sont maintenant rangés dans le local construit dans le hall d'entrée. La gazinière de la cuisine de la salle du moulin a été changée.

Début 2012, la commune sera équipée de 300 chaises qui viendront remplacer les bancs pour un meilleur confort lors des festivités et animations locales.

## SECOURISME

Les séances de formation de prévention et secours civiques proposées aux responsables des associations, aux conseillers municipaux et aux membres du personnel communal se sont terminées par la remise des diplômes en juin. Un défibrillateur externe est maintenant installé sur la façade de l'entrée de la salle polyvalente.

## FESTI-ASSO

La deuxième fête des associations Festi-Asso, s'est déroulée ce mois de septembre par une journée pluvieuse. Est-ce la faute au temps ? Mais le succès ne fut pas vraiment au rendez-vous. Bien qu'il y eut une forte participation de presque toutes les associations sortois, nous regrettons le peu de présence de leurs membres et des habitants du village. A cette occasion, madame le maire a accueilli les nouveaux sortois habitant sur la commune depuis trois ans et moins. Cet après-midi s'est terminé par un vin d'honneur et le pique-nique "à la bonne franquette" où chacun a pris soin d'apporter son panier pour le partager.



# colverts pétanque

Créé depuis novembre 2008 avec une trentaine de licenciés, notre club enregistre une augmentation sensible du nombre d'adhérents (53 à ce jour).

Au cours de cette troisième année nous avons organisé diverses manifestations qui nous ont permis d'accueillir de nombreux joueurs :

- ☞ quatre concours dont un ouvert à tous lors des fêtes locales
- ☞ trois compétitions au niveau du district ou du département :
  - championnat par équipe des clubs
  - pré-éliminatoire France séniors
  - coupe inter district féminines (1/2 finale et finale)

Pendant cette année 2011, nos équipes (féminines, masculines ou jeunes) ont également participé et obtenu de bons résultats dans de nombreuses compétitions de tous niveaux (départemental, régional et même national).

Les dates à retenir pour 2012 :

- 26 mai : pré-éliminatoire France mixte (doublette)
- 21 juillet : concours du club en doublette
- 4 août : pour les fêtes locales, concours en doublette et ouvert à tous
- 20 octobre : concours du club en tripléte

Nos entraînements ont lieu le mardi soir à partir de 18 heures sur la place des courses. Si vous désirez venir nous y retrouver, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe en 2012.

**GIRAUT Daniel au 05 58 89 71 09**  
**PIERRE Christian au 05 58 89 53 00**  
**sont à votre disposition pour tout renseignement**

Chaque fin d'année, nous vous faisons part des activités et animations des aînés dont le calendrier est élaboré par le bureau afin de satisfaire le plus grand nombre de nos adhérents.

C'est ainsi que **le dimanche 20 janvier** nous avons fêté les rois avec 70 convives.

**Le dimanche 27 février**, 68 personnes partaient en direction de Baigts pour le repas de "début d'année".

Le 24 mars, 51 personnes prirent le bus en direction du pays basque pour une visite du château d'Abbadia à Hendaye, impressionnante bâtisse surplombant la mer, érigée au XIXème siècle par Viollet le Duc et aménagée en observatoire d'astronomie par son propriétaire (Antoine d'Abbadie), grand voyageur, scientifique et

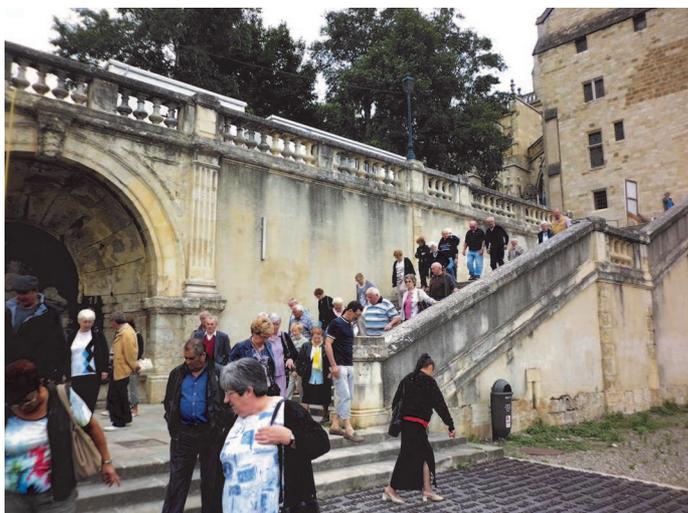


ardent défenseur de sa langue et de sa culture. Puis repas et achats à Dancharia.

**Le 14 avril**, 52 personnes se sont réunies pour un petit loto suivi du goûter "amélioré".

Le loto **du 7 mai** fut un succès grâce à cette date non convoitée par les organisateurs des alentours.

**Le 23 juin**, une cinquantaine de personnes partaient en direction du Gers. Après une halte à Nogaro, visite guidée d'Auch, de la vieille ville et de sa cathédrale dont les stalles sont un joyau.



Après un repas gastronomique, visite du château de Montluc, ancienne forteresse médiévale devenue aujourd'hui le berceau du "pousse-rapière", fameux cocktail gascon. Dégustation, achats et commentaires animés.

Le méchoui **du 17 juillet** rassembla 83 personnes toujours satisfaites de la prestation de notre cuisinier.

**Le 21 juillet**, 12 personnes partaient pour un voyage de trois jours. Au programme, île d'Oléron, phare de Chassiron, visite de la Rochelle, de l'île de Ré et le dernier jour, de Royan, la Palmyre et arrivée au Verdon à bord du bac.

Notre voyageur Touyarot nous fera part désormais de destinations auxquelles nous pourrions nous joindre pour compléter un car que les sortois à eux seuls, ne peuvent remplir.

Le vide grenier **du 11 septembre** eut un bilan positif et l'après midi du 13 octobre "castagnade et bourret" fut apprécié par une quarantaine de personnes.

**Le 17 octobre**, par une journée ensoleillée, 58 personnes prenaient la direction de Biarritz pour la visite du musée de la mer qui nous fit voyager du golfe de Gascogne jusqu'à la mer des Caraïbes, en passant par les océans Indien et Pacifique. Requin, raies, tortues, anémones, mollusques et des centaines d'espèces de poissons de toutes tailles et de toutes couleurs : un réel émerveillement pour les yeux sans oublier le repas des phoques joueurs.

L'après midi, après repas et achats à Ibardin, nous firent une halte à St Jean de Luz pour un petit tour en ville et sur la plage.

**Le 15 décembre** aura lieu l'assemblée générale suivie d'un repas au restaurant.



Nous rappelons à nos aînés que la gymnastique volontaire a lieu tous les mardis de 15 à 16 heures et la belote un lundi sur deux à 14 heures à la salle du moulin.

Au cours de cette année ont disparu :  
Andréa Bagnères, Gilbert Darboucabe et Pierre Feigna.  
Ayons une pensée pour leurs familles.

**Nous remercions tous les nouveaux membres de l'association et les parents. Grâce à eux, les enfants ont pu réaliser différents projets.**

**DEVINETTE :**

mon premier se situe près de la mer  
 mon second se situe près des montagnes  
 la forêt de pins compose mon troisième  
 mon tout est un très beau département, nous sommes ..... dans les LANDES, bien sûr !!!  
 C'est le thème étudié lors de l'année scolaire 2010-2011.

**Décembre 2010 :** Comme tous les ans, le Père Noël est venu à la grange du Luy, pour gâter nos enfants. Merveilleuse soirée avec les chants sans oublier les cadeaux et devinez ..... C'était .... "le béret landais" pour chaque petite fête accompagné d'un jouet. Un apéritif dînatoire a clôturé cette soirée, appréciée de tous.

**Février 2011 :** Toujours autant de magnifiques déguisements portés par nos petits landais qui étaient en position de force pour brûler "San Pansar", avant de dévorer un goûter.



**Mars 2011 :** Depuis quelques années, notre traditionnelle vente de pâtisseries sur les deux villages rend heureux tous les gourmands. Merci de votre générosité et de votre accueil.



**Mai 2011 :** Cette année un seul grand voyage pour tous les élèves du R.P.I. En ce jour de mai, les enfants ont pris le bus, puis fait un petit voyage en train pour arriver à

**COMPOSITION DU BUREAU**

Présidente	<b>Nathalie MORA</b>
Vice président	<b>Caroline PAPONNEAU</b>
Trésorière	<b>Evelyne LAFARGUE</b>
Vice trésorier	<b>Franck DUPLEICHS</b>
Secrétaire	<b>Laurence GILOT</b>
Vice secrétaire	<b>Marielle BOULINEAU</b>

destination d'un autre temps. Ils ont découvert le filage de la laine, la tonte des moutons, échangé avec le berger. Sur des airs gascons, Mattéo le musicien a enchanté les enfants de ses belles mélodies.

**DEVINETTE :**

Mon premier, on y découvre des métiers d'autrefois  
 Mon second on peut y voir des animaux  
 Mon troisième, on y visite des habitations du siècle dernier  
 Mon tout est un écomusée se situant dans les Landes.  
 C'est ..... MARQUEZE.

Puis, un cours instructif sur le gemmage et encore beaucoup d'autres activités leurs ont été proposés. Sous un soleil de plomb, les enfants sont revenus ravis mais les accompagnateurs épuisés.

**Juin 2011 :** Le mot d'ordre :

C'EST LA FETE, TOUS EN **ROUGE** ET **BLANC**

Après un travail acharné des élèves et des enseignants, le spectacle de la fête des écoles nous éblouit de plus en plus :

chants gascons et en patois comme "l'Incantada, l'Immortela" ou "la Marche cazérienne", sketches humoristiques créés par les élèves, danses landaises, gadérias avec les meilleurs sauteurs et écarteurs des Landes (nos chers enfants), suivis de la "Ola" du public et pour finir "Paquito".

Spectacle 100 % réussi.

Notre traditionnel "moules / frites" a toujours autant de succès et ceci grâce à vous tous. Merci de venir aussi nombreux.

**Qu'èran urós, tots aqueths escolans, de descobrir aqueras tradicions de nosta, que calè véder los sons ariders e la soa implicacion dens totas las festivitats.**

**Entà partatjar tots aqueths bons moments gaujòs e amistòs, rendetz-vos lo 30 de junh de 2012.**

traduction :

Ils étaient heureux, tous ces élèves, de découvrir ces traditions landaises, il fallait voir leur sourire et leur implication dans toutes ces festivités.

Pour partager tous ces bons moments de joie et de convivialité, rendez-vous le 30 juin 2012.

**Août 2011 :** Pour les fêtes patronales, un après-midi placé sous une ambiance chaleureuse autour de jeux en bois.

**Septembre 2011 : FESTI ASSO**

A l'issue d'une chasse au trésor, sur notre stand, les concurrents ont fait travailler leurs méninges et leurs talents de dessinateurs. Le jeu consistait à faire deviner le plus de dessins à son adversaire, en trois minutes. Pas de Picasso ni de De Vinci mais de bonnes crises de rires. Après avoir vidé nos paniers, la soirée s'est terminée dans une ambiance très appréciée.

**MERCI A TOUTES ET TOUS ET ..... ADISCHATZ !!!!!**

# relais paroissial



L'année 2011 touche à sa fin et nous pouvons déjà faire un bilan des avancées vécues au sein du relais paroissial, avec l'arrivée de nos nouveaux prêtres, le Père Philippe Carrère et le Père Michel Davezies.

En début d'année, en présence de madame Elisabeth Servières, une bonne vingtaine de sortois et sortoises accueillait notre curé et son équipe d'animation pastorale paroissiale, l' EAPP. Qu'es aqou ? Simplement, un groupe de chrétiens envoyés en mission par l'évêque pour seconder et soutenir les actions menées par le prêtre au sein de la paroisse dont il a la charge. Cette rencontre nous a permis de réfléchir à une autre façon de "faire Eglise ensemble". Dès le début d'année, l'organisation de l'équipe du relais se modifie quelque peu. Nous comptons une douzaine de membres actifs, qui se répartissent les différentes tâches. Nous acceptons toujours d'autres bénévoles pour renforcer le groupe, voire

remplacer celles et ceux présents depuis plusieurs années qui aspireraient à passer la main. Nous convenons d'un calendrier pour la préparation des cérémonies dominicales et le nettoyage de l'église. L'ouverture et la fermeture du bâtiment sont fixées à tour de rôle. Les services, auprès des malades et des familles endeuillées, sont assurés par équipes, réparties en fonction des quartiers. La communication se fait à travers le journal bimensuel "Clarté", auquel il est possible de s'abonner. Les informations sont affichées sur le panneau prévu sous le porche de l'église et sont relayées sur la feuille de semaine, distribuée en fin de messe chaque dimanche.

Année de nouveauté également : durant le mois de mai, sur 2 jours, nous avons eu la visite de la vierge pèlerine ; des temps de prière et de vénération ont eu lieu avant que la belle statue ne rejoigne le village voisin. Le premier dimanche d'août, c'est dans une église à la façade décapée et embellie, que nous célébrons en musique la messe des fêtes patronales, animée par les jeunes de la classe qui ne manquent jamais le rendez-vous !

**Au delà des difficultés et des incertitudes, la communauté paroissiale souhaite à chacun d'entre vous PAIX et JOIE tout au long de 2012 !**

# gymnastique volontaire

**MERCI LA GYM**, merci aux 31 filles de la gym pour toutes ces années de présence, pour tous ces cours de gym que l'on partage, vous êtes uniques et indispensables à la survie de notre groupe. Vous avez des fous rires inoubliables qui rendent les cours plaisants. Je n'oublie pas nos "profs" : Laetitia qui nous embarque sur des rythmes endiablés et qui encadre des "pitchouns" avec énergie, Carin qui nous a fait nous surpasser par ses cours tout en douceur et finesse, Dé Olinda qui a su changer pour nous apporter ce que nous attendions et Sybille qui nous relaxe et nous rééquilibre par la sophrologie !

Cette année fut riche en expériences car deux groupes de gym enfants Gym 3'Pommes pour les 3 à 6 ans et RécréA'Gym pour les 7 à 11 ans dirigés par Laetitia sont venus se greffer à nous les mardis de 17h à 19h15. Leur enthousiasme, leur envie, leur énergie nous ont boostées pour continuer...et présenter en ce mardi soir début juin



un joli spectacle qu'ils ont eu grand plaisir à préparer et à monter. Merci aux spectateurs d'être venus les encourager et déguster quelques crêpes autour d'un verre de cidre et aux parents qui ont participé aux jeux de leurs enfants et nous ont aidés ! Comme chaque année nous nous retrouvons pour une soirée à Calicéo suivie d'un

excellent repas à l'Albizzia cette année, avec 24 gourmets qui se sont régalés en ce 24 juin !



Notre sortie "marche - pique-nique" dans le village de Nerbis fut une superbe journée ! Certains nous ont même rejoint en tandem, d'autres en famille ou avec des amis ! En deux mots : partage et soleil en

ce 19 juin.

Nos cours sont désormais dispensés un mardi sur deux de 20h à 21h et tous les mercredis soir de 20h à 21h pour les adultes (et un mardi sur deux pour la sophrologie de 19h30 à 20h30), puis tous les mardis de 17h10 à 19h15



(hors vacances scolaires) pour les enfants. La cotisation est de 60 € l'année pour tous ! Nous serions heureux de compter plus de membres dans nos groupes pour pouvoir survivre sans problème ! Heureusement que la mairie est là ! Elle nous a permis de finir l'année et de pouvoir redémarrer en septembre mais nous déplorons une baisse des effectifs pour cette nouvelle saison .... un seul cri : **VENEZ NOUS REJOINDRE !!!!!**

Le bureau de la GV de Sort vous adresse ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année sportive.

**Contacts : le bureau de la GV**

Jocelyne Larrodé	05 58 89 56 62
Nathalie Dupuis	05 58 89 58 19
Sophie Lurbe	06 86 87 33 55

# élan chalossais

**2010/2011**

Troisième saison de l'Elan chalossais mais quelle saison ?

Après une première année de balbutiements et de mise en place, une seconde où le collectif, l'enthousiasme, la convivialité s'installe petit à petit, la 3ème fut la saison des premiers gros résultats sportifs chez nos jeunes et de la confirmation du potentiel de l'effectif de l'Elan au sein de nos séniors.



Les phases finales vécues il y a peu de temps en sont une preuve incontournable et rafraichissante pour nous tous. Lors des phases finales de nos **cadets 1** une ambiance de folie s'est emparée des gradins pour exploser lors de la finale départementale où nos jeunes ont conquis le titre après un match d'une grande intensité et éprouvant nerveusement pour les supporters qui ont joué le rôle du sixième homme à merveille dans l'euphorie la plus totale. Juste après nos cadets l'équipe de la **poule des As** faisait son apparition sur le terrain et après avoir encouragé nos cadets tous menus, nous voilà avec nos séniors tous velus, venus en découdre pour le titre départemental de leur catégorie qu'ils remportent allègrement sans fioriture ni tutu.

Les **séniors filles 1** nous ont gratifiés d'une saison exemplaire en remportant la coupe Carrefour Market et en se qualifiant pour la seconde fois consécutive pour la finale honneur région et qui malheureusement s'inclinent après prolongation pour la deuxième année. Mais la présence massive des supporters et leurs encouragements ont vite dissipé la déception des filles pour une troisième mi-temps œnologique et où la présence de la nouvelle mascotte fut appréciée.

Quand les flonflons, les déguisements, les tam-tam et tee-shirts sont de sortie que la fête est belle, les soucis au placard, tous unis pour la même cause, c'est cela l'esprit d'équipe et l'état d'esprit du club.

**2011/2012**

Première saison où l'effectif de l'Elan chalossais est en progression puisque nous avons une vingtaine de licenciés supplémentaires.

Cela fait plaisir aux dirigeants, car depuis la naissance du club en 2008 l'Elan chalossais perdait des licenciés en

grand nombre preuve que la formation et le basket école qui sont instaurés auprès des écoles de Hinx, Poyartin, Montfort, Sort et Garrey portent petit à petit leurs fruits.

L'effectif se compose de 250 licenciés environ, répartis en 4 équipes séniors féminines, 4 équipes séniors garçons plus 12 équipes jeunes de mini poussins à cadets auxquelles il faut rajouter l'école de basket des 5-7 ans.

Je remercie vivement tous les bénévoles qui côtoient ces jeunes toute la saison ainsi que les licenciés qui les entourent le week-end pour les arbitrer ou tenir la table de marque.

Pour l'instant quelques équipes tirent leur épingle du jeu comme les **séniors filles 1, 2 et 3**, les **garçons 4** et, chez les jeunes, les **minimes filles**, pour le reste les réglages ne sont pas encore au point mais faisons-leur confiance la saison est encore longue, parfois il faut savoir être patient.



Pour ma part et après une quinzaine d'années de présidence à la tête des "Colverts et de l'Elan chalossais" je tire ma révérence à l'issue de cette saison pour laisser la place à d'autres personnes qui emmèneront sûrement un nouveau souffle à la tête de l'Elan avec des perspectives sportives florissantes et des idées nouvelles sur le contenu de nouvelles manifestations, car le nerf de la guerre c'est comme pour tout, faire rentrer les recettes dans l'escarcelle du club.

Je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé tout au long de mon engagement, car ensemble nous avons essayé d'apporter de la vie au village tout en se donnant à fond malgré le boulot que cela implique pour vivre avec les supporters, joueurs, entraîneurs etc. Des moments inoubliables et qui, pour moi, resteront gravés longtemps dans ma tête pour une seule et même passion le Basket.

Je resterai encore un peu comme dirigeant mais j'espère surtout que le basket existera longtemps encore à Sort et quoiqu'il arrive je resterai le supporter n°1 du club afin que cette formidable aventure humaine perdure dans mon cœur pendant longtemps.

**Merci à tous et longue vie à l'Elan chalossais**  
**Le co-président Cestac Eric**

# chasse

Lors de l'assemblée générale du 15 juillet 2011 le conseil d'administration a été reconduit.

Le bureau est donc identique à l'année précédente :

Président	Lorreyte Etienne
Vice Président	Saint Jean Thierry
Trésorier	Laborde Christian
Secrétaire	Bernadet Pascal
Membres	Marquet Jean-Jacques, Camiade Jean-Marie, Danhil Gilles, Duthil Philippe, Monserat Jacques

Les animaux qui peuplent nos forêts constituent un admirable patrimoine naturel.

Pour l'ACCA de Sort, toutes les espèces doivent en être sauvegardées et leur qualité maintenue, pour le bénéfice de tous ceux qui aiment, respectent et utilisent la nature. La chasse, à qui incombe la régulation du gibier, doit donc maintenir dans nos massifs boisés ou de plaine une vie animale aussi abondante et variée que possible. Elle doit aussi veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les intérêts des agriculteurs et des forestiers ne soient pas lésés. Compte tenu de ces impératifs et des règlements que chacun a l'obligation de respecter, les chasseurs doivent orienter leur activité vers une véritable gestion des cheptels sauvages. C'est dans cette optique que le conseil d'administration a renouvelé pour trois ans le plan de chasse actuel, cinquante-sept chevreuils devront être prélevés, soient dix-neuf chevreuils par ans.

Le printemps chaud et sec a favorisé le développement du petit gibier, les faisans entre autre, ont trouvé des conditions climatiques optimales tant pour la reproduction que pour l'alimentation. Seule ombre au tableau, les renards, les fouines, les putois ont eux aussi beaucoup proliféré malgré une activité soutenue des chasseurs volontaires pour limiter la pression de ces nuisibles.

C'est avec grand plaisir que les membres de l'ACCA ont mis en place un stand sur le thème de la chasse lors de Festi-asso. C'est pour nous un moment décisif dans la vie de la commune, une journée où les associations se présentent à la population. Pour les chasseurs il est indispensable de ne pas rater cette ouverture vers les non chasseurs : nous présentons ainsi l'association et ses actions, la faune sauvage, les chiens, les modes de chasse, des animaux naturalisés dans un décor avec mousse et branches. Les panneaux prêtés par la fédération départementale des chasseurs des Landes, sont aussi très pédagogiques et permettent de découvrir la biodiversité, et l'écosystème forestier.

## quille sortoise

Une année très difficile pour la quille sortoise qui n'a pu ouvrir le quiller les vendredis soir à cause des longs travaux de réfection. Les fêtes 2011 ont été un succès avec leur traditionnel concours de quilles du samedi avec des locaux toujours aussi acharnés. Le repas du dimanche midi a été une belle journée ensoleillée au bord du lac avec toujours plus de monde. Les convives ont pu apprécier le poulet à l'oignon concocté par la jeune équipe de "Master chef", avec le nouveau groupe musical espagnol ESTRELLA GIPSY. La quille sortoise remercie toutes les personnes qui font que notre association est toujours présente pour les manifestations locales.

Bonne année à tous, à l'année prochaine, adishatz.

Cette année, un jeu avait même été installé pour la joie des petits et surtout des grands qui ont pu tester leur habileté au tir.

C'est avec le même souci de convivialité que tous les chasseurs se feront un plaisir de partager avec vous le traditionnel repas des chasseurs (ouvert à tous) qui aura lieu au mois d'avril.

### Le faisán

Le faisán mâle (ou coq) a un beau plumage de couleur châtain, avec des marques brun doré, noir et bleu-ciel sur le corps et une très longue queue brun doré barrée de noir. La femelle est plus petite, avec une queue plus courte et un plumage dans les tons sable. Le faisán est opportuniste se nourrissant de graines variées, fruits et insectes. Il est bien adapté aux habitats qu'il fréquente, tels que les zones cultivées ou forêt.

S'il est menacé, le faisán préfère s'enfuir en courant plutôt que de s'envoler pour s'éloigner du danger. Il dort dans un arbre la nuit. Il peut voler rapidement, mais il n'est pas capable de soutenir son vol sur de longues distances.



Le nid du faisán est une dépression grattée, peu profonde, faite de brindilles, herbes et racelles, sur le sol. Le nid est tapissé de feuilles et d'herbes, et en général bien caché dans la végétation, ce qui lui donne l'apparence d'un dôme.

La femelle dépose de 8 à 14 œufs brun-vert-olive. L'incubation dure environ 25 jours, assurée par la femelle seule. Les poussins sont nidifuges, et quittent le nid immédiatement après la naissance. Ils sont capables d'effectuer des vols courts à l'âge de 12 à 14 jours, mais ils sont dépendants d'une nourriture à base d'insectes pendant les deux premières semaines de leur vie. Ils s'envolent à l'âge de 8 à 11 semaines.

## 8 mai et 11 novembre 2011 à SORT

Le comité FNACA des anciens combattants de Sort en Chalosse que nous représentons, assure en coordination avec la municipalité les cérémonies au monument aux morts, et stèle commémorative érigés dans notre village. Ces monuments sont, dans la France entière, les témoins immémoriaux des souffrances endurées par nos aînés. Ces monuments sont aussi leur conscience et honorent ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie. Le 66<sup>ème</sup> anniversaire du 8 mai 1945 commémore la fin de la seconde guerre mondiale, qui fut la plus meurtrière de tous les temps.

La cérémonie du 11 novembre de notre village s'est déroulée sous un ciel clément, avec une



assistance nombreuse. Une lecture attentive des messages fut suivie de la Marseillaise entonnée par les enfants scolarisés à Sort, accompagnés de leurs professeurs des écoles et de leurs parents.

L'initiative qui vise à faire du 8 mai et du 11 novembre, un jour de mémoire national est un signe particulièrement fort, celui de rendre hommage aux soldats de ces deux guerres mondiales, qui se sont battus jusqu'à la mort, dans ces conditions effroyables. Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes présentes à cette cérémonie et également pour leur générosité lors de la collecte en faveur des Bleuets de France.



## congrès départemental

Notre congrès départemental a eu lieu, cette année à Tartas sur deux jours.

Le jeudi 15 septembre, une centaine de délégués de nos comités était réunie pour une journée de travail. Des discussions et des propositions qui se veulent constructives ont été échangées par les différentes commissions.

La seconde journée s'est déroulée le dimanche 25 septembre, en présence de 770 participants et 150 porte-drapeaux.

9h : la grande messe avec une assistance tarusate nombreuse pour nous accompagner

10h30 : défilé au théâtre municipal en présence des personnalités civiles et militaires

11h30 : rassemblement et défilé des Allées marines vers le monument aux morts, en tête les porte drapeaux, puis les officiels suivis du cortège des anciens combattants. Suivent le dépôt de la gerbe, la sonnerie aux morts, la Marseillaise jouée par l'harmonie et la remise des médailles, décorations et diplômes

12h30 : l'ensemble des congressistes s'est rendu au hall des sports pour le vin d'honneur offert par la municipalité suivi du banquet de clôture

Notre comité était représenté par 12 adhérents et leur épouse.

Nous adressons tous nos remerciements au comité de Tartas pour son organisation ainsi qu'à monsieur le Maire et sa municipalité pour leur chaleureux accueil.

## 19 mars

La cérémonie du 19 mars du comité FNACA de Sort au monument aux morts a été bien représentée.

Cette dernière s'est clôturée par un vin d'honneur offert par le comité.

Le 19 mars 2012 sera un lundi comme en 1962.

Cela sera donc la date du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fin du conflit en Afrique du nord : pour nous sortois, cette date sera particulière.

Nous tenons à remercier particulièrement madame le Maire et son conseil municipal pour leur soutien, mais également pour la restauration du monument aux morts ainsi que pour le renouvellement de notre drapeau.

Veillez recevoir nos sincères remerciements et toute notre amitié.

Nous aurons une pensée pour nos camarades Michel Saint-Jean, Jean Lorreyte et André Ducours, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le comité FNACA présente ses meilleurs vœux pour 2012 à tous les sortois et sortoises.

## festi-asso à Sort

Le samedi 17 septembre, notre village a organisé la fête des associations, excellent moyen pour les sortois de se rencontrer.

Par une journée un peu maussade, chaque association présentait un stand avec ses principales activités.

Le stand de la FNACA retraçait au travers d'une documentation variée, les diverses périodes vécues en Afrique du nord.

Les animations diverses des stands, l'ambiance ont permis aux coéquipiers et particulièrement aux jeunes de se divertir.

La journée a eu un manque de représentation de la part de certaines associations, ainsi beaucoup de personnes ne se sont pas déplacées.

Cela est regrettable pour les organisateurs.

La journée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

**2011 année ordinaire pour les cyclos** : sorties dominicales suivies plus ou moins assidûment par les licenciés puis quelques faits marquants dans la saison.

La saison a débuté véritablement par l'ouverture club le **27 février**, les premières sorties de reprise sont assez difficiles mais la perspective de participation aux randonnées clubs permet de se motiver. Déjà le **2 mai** la traditionnelle sortie au col du Pourtalet par un temps exécrable est un révélateur de l'état de forme de certains (nous ne citerons personne).

Puis la bonne saison arrivant, les participants aux sorties augmentent ainsi que les distances parcourues. Le 14 juillet la sortie club à Linxe nous permet de découvrir la nouvelle piste cyclable de Taller à l'Océan et de passer une belle journée conviviale. Comme chaque année maintenant, l'organisation du Tour du canton de Montfort le 31 juillet mobilise les énergies du CCL pour encadrer les 250 participants à cette randonnée.

Une semaine plus tard pour les **fêtes de Sort**, les cyclos participent activement à la réussite de ces 4 jours par l'organisation de la sortie VTT (+ de 50 participants) dont le parcours évolue chaque année et la sortie route du dimanche matin. Leur savoir faire gastronomique a été apprécié lors des différents rendez vous : apéro tapas, pique-nique au bord du Luy, et repas moules frites.

La qualité des routes et le peu de circulation ont rendu ce périple agréable, sans oublier nos deux accompagnateurs aux petits soins lors de nos haltes repas (à part un petit problème avec la Suze Salers !). Le bain dans la Méditerranée à Marseillan Plage a conclu le périple.

A partir du mois de septembre, les présents aux sorties sont plus rares et c'est bien dommage car l'arrière saison nous a réservé des journées favorables à la pratique du vélo.

Le voyage "palombes" à Usterençuby pour un groupe très restreint de cyclos avec balade (en voiture) à la Rhune et à la fromagerie de Mendive a conclu la saison 2011.

**La saison "officielle" est close mais, il est bon de s'entretenir et de continuer à rouler. A bientôt 2012 !!!**

Une activité VTT vous est proposée, Son but est de partager le plaisir de randonnées en toute liberté. Le jour de balade est fixé au samedi en début d'après-midi. Pour de plus amples renseignements téléphonez au 06 73 36 04 80



Du **29 août au 3 septembre**, six licenciés et leurs deux directeurs sportifs (chauffeur, cuisinier...) ont effectué la traversée Nord-Sud du Massif Central de La Bourboule à Marseillan. Ce périple de 660 km pour un dénivelé positif de 11050 m fut effectué en 6 jours.

Certes les cols et les dénivelés rencontrés ne sont pas ceux des Alpes ou des Pyrénées mais certains passages furent ardues (Puy Mary, Prat de Bouc, cirque de Navacelles...). Les paysages traversés étaient magnifiques : les Gorges du Tarn, de la Jonte ... et les plateaux des Causses Sauveterre et Méjean nous ont impressionnés par leur beauté et leur rudesse.



## comité des fêtes

Les festivités locales se sont déroulées les 5, 6, 7 et 8 août 2011. le programme depuis quelques années est très diversifié.... Nous proposons multiples activités : pétanque, quilles, circuit VTT, jeux pour enfants, repas, toro-ball, marche, concert, etc. mais la nouveauté cette année était bien évidemment le baptême d'hélicoptère. Certes un peu excentré du bourg pour raison de sécurité, mais très apprécié du public. Survol par groupe de deux de Sort et des villages à proximité, pour un durée d'environ 7minutes. Cette activité a déplacé énormément de public sortois et d'ailleurs (plus de 120 participants) ce qui a engendré une attente, mais tout cela dans la bonne humeur.... Pour clôturer ce récit des fêtes 2011 : un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide si précieuse durant ces 4 jours. Bénévoles et anciens qui sont toujours là pour mettre la main à la patte, mais aussi aux jeunes qui ont fait leur apparition au service et aussi en cuisine, le tout dans un esprit bien sortois (convivialité et bonne humeur autour d'un verre anisé...).

Les fêtes pour 2012 se dérouleront les 3, 4, 5 et 6 août.

Cordialement, les présidents, Christelle Lorreyte et Frédéric Boutges

# informations pratiques

## mairie

Téléphone 05 58 89 51 02  
Fax 05 58 89 50 34  
Courriel mairie.sortenchalosse@cegetel.net  
Heures d'ouverture  
Lundi et mardi 8h30 – 12h00 / 14h00 – 18h00  
Jeudi 8h30 – 12h00 / 14h00 – 19h00  
Samedi 8h30 – 12h00

## écoles

Téléphone  
SORT 05 58 89 56 20  
GARREY 05 58 89 70 01  
Cantine, garderie 05 58 89 59 48  
(signalement des absences)  
Horaires de l'accueil périscolaire  
Tous les jours de classe :  
Le matin 7h30 à 8h45  
Le soir 16h45 à 19h30  
Ramassage scolaire d'école à école  
Tous les jours de classe, départ à 8h20  
de Sort, retour à 17h15

## gîte communal - location

Tarifs 2011 (€)	1 semaine	week-end	3 semaines cures	mois
Haute saison : juillet et août		440	880	
Moyenne saison : juin, septembre		325		
Vacances scolaires (hors saison)		259		
Basse saison	116	226	660	
Toute période				550

CAUTION : 150 €

TAXE DE SEJOUR :  
0,35 € par nuit et  
par personne

RESERVATION (par courrier ou par téléphone)  
Réservation Accueil Landes  
Chambre d'agriculture  
Cité Galliane 40005 Mont de Marsan

Téléphone 05 58 85 44 44  
Fax 05 58 85 44 45  
E-mail [gites-de-france@landes.chambagri.fr](mailto:gites-de-france@landes.chambagri.fr)  
Site [www.gites-de-france-landes.com](http://www.gites-de-france-landes.com)

## location salle polyvalente

Tarifs 2011	1/2 journée	journée	week-end
Extérieurs	100	230	300
Sortois	60	100	150
Caution	100		

## location salle du moulin

Tarifs 2011	1/2 journée	journée	week-end
Extérieurs	60	100	150
Sortois	100		

## déchetterie

Située à POYARTIN, sur la route Hinx-Montfort.  
Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts,  
déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.  
Ouverture aux jours suivants : lundi, mercredi, vendredi et  
samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## collecte des déchets

ORDURES MENAGERES  
(containers publics)

Sur les axes principaux : lundi et jeudi  
Sur tous les axes : jeudi

# état civil au 31 décembre 2011

## Naissances

Charlotte MONBERTRAND	13 février 2011
Loreen GUEGUEN	1 mars 2011
Nolan LARTIGAU MILLOT	19 août 2011
Clément CASSEL-DEFONTAINE	21 octobre 2011
Guilianny MAINGUY	5 novembre 2011
Nathan BIJARD DURRUTY	16 novembre 2011
Liam IRIGOYEN	27 novembre 2011

## Mariages

Anne Céline BOUE et Alain AUGER	4 juin 2011
Aline BIJARD et David NAPIAS	2 juillet 2011
Agnès RENARD et Jean-François CHOLLOUX	3 septembre 2011
Mireille LABADY et François DELHAYE	31 décembre 2011

## Décès

Jean-Charles COUDANNE	18 mars 2011
Michel LUPUYO	20 avril 2011
Gilbert DARBOUCABE	5 juin 2011
Andrée GRACIET	10 novembre 2011
Henriette NOZERES	12 novembre 2011

